

Recyclage - Personnel effectuant des opérations d'ordre non électrique

B0, H0, H0v Exécutant

L'Indice doit être choisi en fonction des missions ou des activités du salarié

Habilitations concernées

B0, H0, H0v Exécutant

Personnes concernées

Personnel non électricien BT/HT - Exécutant :

- Exécutant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques
- Exerçant leur métier dans des zones présentant des risques électriques

Durée de la formation

1 jour (soit 7 heures)

Session maxi de 6 personnes, sinon nous consulter

Prérequis

- Avoir suivi la formation initiale B0/H0/H0v Exécutant, depuis moins de 3 ans
- Avoir son titre d'habilitation

Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour suivre cette formation

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Permettre au salarié de réactualiser ses connaissances et sa maîtrise des prescriptions de sécurité électrique selon la tâche qui lui a été confié et d'intégrer les modifications de la norme NFC18510.

Analyser le risque électrique, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.

Réactualiser les connaissances acquises, aux travaux non électriques, pour travailler dans les zones d'environnement électrique

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance de séquences théoriques, et d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, en groupe.
- Travaux pratiques réalisés sur des armoires électriques, avec des kits pédagogiques permettant d'effectuer des mises en situation concrètes sur sites ou au centre.
- Moyens multimédias et audio-visuels, supports remis à chaque apprenant.

Programme

Enseignement théorique :

- Retour d'expérience, pour analyser les accidents ou presque accidents, et pour analyser ses pratiques professionnelles
- Evaluation et sensibilisation aux risques électriques :
 - Les obligations et responsabilités des différents acteurs
 - Les différents risques d'origine électrique
- Les limites, zones dans l'environnement
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Matériel de protection individuel et collectif
- Les rôles et titres d'habilitation
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation de l'outillage dans l'environnement électrique
- Procédures en cas d'accident ou d'incendie électrique
- Connaître les rôles, limites et opérations d'exécutant non électrique B0 H0, H0V

Mise en situation pratique :

- Analyse des risques électriques, et de la zone de travail définie
- Application des prescriptions et reconnaissance des signalisations
- Evolution dans une zone protégée
- Identification et vérification des matériels ou outillages appropriés,
- Intervention en cas d'accident corporel ou d'incendie.

Évaluation / Validation

- Évaluation des connaissances théoriques sous forme de QCM à la fin de la journée (durée 30 mn)
- Évaluation pratique du savoir-faire par une mise en situation de travail.

Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

- www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.

(*) Le conventionnement CARSAT de l'AFPI Centre Val de Loire porte sur les indices de la norme NFC 18510 excepté les indices HE Mesure, HE Vérification, HE Essai, HE Manœuvre HTB et BP

